

CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ASSON

Séance du 26 mars 2024

Date de convocation : 21 mars 2024

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17 Procurations : 2 Votants : 19

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 20h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Asson, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Marc CANTON

PRÉSENTS : Marc CANTON, Alexandre LARRUHAT, Marie-Françoise CAPELANI, Antoine CUYAUBERE, Audrey VANHOOREN, Jean-Marc DOURAU, Michel LAUVAUX, Guy LABARRERE, Christian CLAVARET, Francine BOURDA, Isabelle MONTIN, Claire PEAUDECERF-BADET, Bérénice DABAN, Patrick MOURA, Michel AURIGNAC, Corinne PANATIER, Edith GRAVELEAU.

EXCUSÉS : Olivier CHARRET, Frédéric TABONE

PROCURATIONS : Olivier CHARRET à Marie-Françoise CAPELANI, Frédéric TABONE à Christian CLAVARET

Secrétaire de séance : Marie-Françoise CAPELANI

DÉLIBÉRATION N° 2024-11 : Création d'un budget annexe Photovoltaïque

M. le Maire rappelle à l'assemblée le projet d'implantation de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente Jean Labarrère et la salle de l'Isarce. Il précise que ce projet doit faire l'objet d'un budget annexe en M4 qui sera tenu en hors taxe, l'opération étant assujettie à la TVA.

Il invite le conseil à décider de la création du budget annexe.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications et en avoir largement délibéré,

- DECIDE** - de créer un budget annexe « photovoltaïque » en M4
- PRÉCISE** - que le budget annexe est tenu en hors taxe, l'opération étant assujettie à la TVA.
- que la durée d'amortissement est fixée à 20 ans

VOTE	POUR	19
	CONTRE	
	ABSTENTION	

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus

Pour copie conforme,

Le Maire

